

payer des droits de succession quand rien n'a etait estimer

Par marine10, le 12/11/2012 à 17:58

Bonsoir,

Suite à une succession, mon notaire ne parvient pas à obtenir d'informations au près du notaire du cohéritier. Le notaire ne sait donc pas la valeur de la maison. Il me dit que je dois réglé des frais de successions alors que je ne sais meme pas ce que je vais avoir, es normal?

Cordialement